

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'AAPC lance son nouveau programme de Prix d'excellence en plus d'un Prix du patrimoine

Ottawa – le 8 octobre 2015– Le CA de l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC) lance aujourd'hui son programme modernisé de Prix d'excellence. En 2013, une délégation de l'Association des architectes paysagistes du Manitoba avait approché l'AAPC avec l'idée d'actualiser et de réviser le programme. L'Association a mis en place un Groupe d'étude des prix qui, de 2013 à 2015, a travaillé sans relâche à la mise à jour du programme.

L'ancien programme de prix était fondé sur la mention, le mérite et l'honneur, à l'échelle régionale et nationale, dans plusieurs catégories, notamment la conception, la planification et la recherche, les communications et les initiatives novatrices.

Dans la version actualisée du Programme de Prix d'excellence, les candidatures seront jugées et primées à deux niveaux :

- Prix nationaux (jusqu'à trois par catégorie), et
- Prix d'excellence du jury (un par année).

Un Prix national couronne des ouvrages exemplaires répondant à l'ensemble des critères d'évaluation. Le Prix d'excellence du jury, choisi parmi les Prix nationaux, est décerné à un projet qui illustre le mieux la vision de l'AAPC (Faire progresser l'art, la science et la discipline de l'architecture de paysage). (Se référer aux Exigences – Soumissions de candidatures pour plus de précisions sur les critères d'évaluation.)

Les catégories de prix sont :

- Espaces publics conçus par un architecte paysagiste
- Paysage résidentiel conçu par un architecte paysagiste
- Planification et analyse | Conception à grande échelle
- Recherche | Communication
- Nouvelles orientations | Ouvrage conceptuel

De plus, le jury des Prix d'excellence va décerner un **Prix du projet patrimonial**. Le Prix du projet patrimonial de l'AAPC va récompenser des projets d'architecture de paysage distinctifs qui :

- étaient avant-gardistes pour leur époque;
- contribuent de manière significative à leurs collectivités;
- ont été mobilisateurs et novateurs;
- sont toujours des exemples pertinents d'excellence dans la profession d'architecte paysagiste.

Ce prix vise à rendre hommage à des projets qui ont laissé une empreinte durable sur le paysage canadien, et qui continuent de le faire, aux architectes paysagistes qui ont contribué à leur conception, à leur entretien ou à leur revitalisation, ainsi qu'aux clients, responsables de l'entretien des projets et de leur développement continu.

Ce Prix du projet patrimonial permet de faire connaître des projets et d'en souligner l'importance pour des collectivités de tout le Canada.

La date limite pour soumettre une candidature au Programme des prix d'excellence de 2016 est le **vendredi 22 janvier 2016**.

L'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC) est une organisation professionnelle regroupant plus de 1900 architectes paysagistes membres d'associations provinciales et territoriales ou enseignant dans des programmes universitaires de tout le pays. À titre de porte-parole de la profession au Canada, l'AAPC défend les intérêts de ses membres sur des questions comme le réaménagement urbain, le développement durable et le patrimoine culturel.

Membres du **Groupe d'étude des prix** : Arnis Budrevics, Peter Alexander, Robert Norman, Bob Somers, Cynthia Graham, Monica Giesbrecht, Alan Tate, Brandy O'Reilly, Brian Parker, Espoir Parnham et Michelle Legault.

Le **programme des Prix d'excellence de l'AAPC** est administré par le Comité des Prix d'excellence de l'Association des architectes paysagistes du Canada de concert avec ses associations constituantes :

- o Atlantic Provinces Association of Landscape Architects;
- o Association des architectes paysagistes du Québec;
- o Ontario Association of Landscape Architects;
- o Manitoba Association of Landscape Architects;
- o Saskatchewan Association of Landscape Architects;
- o Alberta Association of Landscape Architects;
- o The British Columbia Society of Landscape Architects;
- o Northwest Territories Association of Landscape Architects;
- o Nunavut Association of Landscape Architects.

L'administration des Prix d'excellence de l'AAPC est le fruit de la collaboration du Comité des prix d'excellence de l'AAPC et d'une équipe de la Faculté d'architecture de paysage de l'Université du Manitoba. L'objectif du programme est de :

- o souligner et promouvoir l'excellence de la profession dans toutes ses facettes;
- o susciter une authentique conscientisation à l'égard de la profession d'architecte paysagiste auprès des professions connexes, des clients potentiels et du grand public.

Les renseignements sur le **Programme des prix d'excellence de l'AAPC**, dont les directives concernant les soumissions ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site Web de l'AAPC à : <http://www.aapc-csla.ca/awards/prix-dexcellence>

Les renseignements sur le **Prix du projet patrimonial de l'AAPC**, dont les directives concernant les soumissions et le formulaire sont disponibles sur le site Web de l'AAPC à : <http://www.aapc-csla.ca/awards/prix-du-projet-patrimonial>

Pour plus d'information

Michelle Legault, directrice générale

Association des architectes paysagistes du Canada
1-866-781-9799 ou executive-director@csla-aapc.ca
12, rue Forillon, Ottawa (Ontario) K2M 2W5
www.csla-aapc.ca

Alan Tate, président, Prix d'excellence

204-474-7173 ou alan.tate@umanitoba.ca